

Le FCPE AE Actions Responsables est le fonds nourricier du fonds AE Euro Responsable (fonds Maître). Le fonds Maître sera investi sur des valeurs sélectionnées suivant des critères ESG définis par AGRICA Epargne dans les marchés actions zone Euro. Le FCPE (fonds nourricier) a pour objectif de surperformer, sur une période de placement recommandée de 5 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice de référence: le MSCI EMU NR.

Ce fonds respecte l'Article 8. A ce titre, c'est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement européen 2019/2088 (Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)).

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion
Alexis BOUNIF Gérant Multigestion
Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque SRI *



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

* Indicateur de risque (SRI) :

L'indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	35,32
Actif net portefeuille (EUR)	5764 231,60

Date de création 2 nov. 2021

Forme juridique Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF 990000129949

Devise EUR

Classification SFDR Article 8

Classification AMF Actions de pays de la zone euro

Durée de placement recommandée 5 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 0,50%

Frais de gestion indirects maximum 1,20%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	15,45%
Volatilité indice	16,59%
Alpha de Jensen	-8,67%
Tracking error	3,78%
Ratio de Sharpe	0,07
Ratio d'information	-2,56
Beta (fonds de fonds)	98,30%

Performances nettes de frais 27/05/2025 (source: AGRICA Epargne)

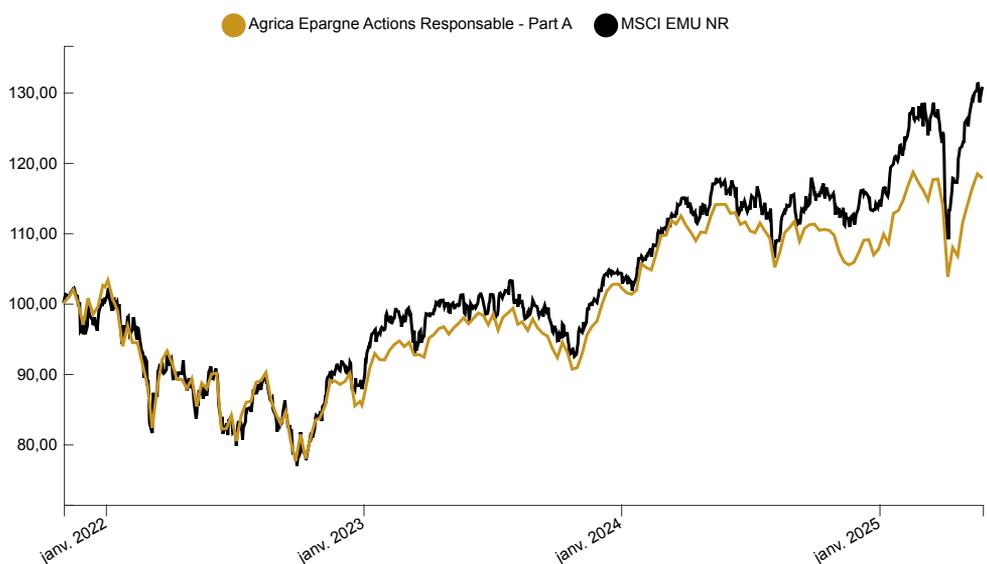
Performances	1 mois	YTD	1 an	Création
Part A	5,65%	9,34%	3,26%	17,75%
MSCI EMU NR	6,58%	14,53%	11,93%	30,75%
Écart	-0,93%	-5,19%	-8,67%	-13,01%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2024	2023	2022
Part A	4,87%	20,11%	-16,43%
MSCI EMU NR	9,49%	18,78%	-12,47%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



Indice de Référence Actions Responsables : MSCI EMU NR

Les marchés

Le MSCI EMU a progressé de + 6,58 % et a ainsi effacé toutes les pertes entre le 29 avril et le 27 mai pour terminer le mois proche de son plus haut historique. Les annonces de droits de douane lors du « jour de la libération » le 2 avril ont finalement marqué le point de départ des négociations commerciales et la trêve de 90 jours annoncée par l'administration Trump devrait permettre de trouver des compromis plus acceptables. Au cours du mois, les pourparlers constructifs entre les Etats-Unis et la Chine ont constitué une avancée déterminante dans la désescalade au regard des niveaux de droits de douane initiaux instaurés de part et d'autre (145% et 125%), équivalents à un embargo commercial. Si ces derniers développements sont rassurants, de nouveaux revirements ne sont pas à exclure et les tarifs douaniers moyens des Etats-Unis resteront bien supérieurs aux standards historiques.

Sur le mois, la progression des marchés a été tirée par les secteurs cycliques comme l'industrie (+9,7%), la technologie (+8,8%) et les financières (+7,8%). Après plusieurs mois de sous-performance, le rebond du secteur technologique, et en particulier des semi-conducteurs, a été alimenté par les discours rassurants des géants américains du secteur sur leurs perspectives d'investissements dans les datacenters et le potentiel de croissance générée par l'Intelligence Artificielle. A l'inverse, la santé (-1,5%) et la consommation de base (+1,9%) sont restées à l'écart du rallye. Depuis le début de l'année, la hausse du MSCI EMU (+13,7%) reste tirée par les financières qui s'adjugent un rebond de +34,1%.

Les commentaires du gérant du fonds maître AE Euro Responsable

Au cours du mois, nous avons procédé à plusieurs arbitrages afin d'augmenter la sensibilité du portefeuille à la dynamique économique européenne et en particulier à l'Allemagne dont l'économie devrait bénéficier du plan de relance massif de 500Md€ qui crée des opportunités de croissance dans les secteurs de l'industrie ou de la transition énergétique.

Ainsi, au sein de la poche industrielle, nous avons renforcé Siemens AG et Spie dont l'exposition à l'Allemagne représente respectivement environ 15% et 30% du chiffre d'affaires. Dans la même logique, nous avons initié une nouvelle position sur E.ON, 1er gestionnaire du réseau de distribution d'électricité et de gaz en Allemagne. L'essor des énergies renouvelables et l'électrification croissante de l'économie nécessitent des investissements massifs dans les réseaux afin d'atteindre les objectifs de décarbonation fixés par l'Allemagne. Dans ce contexte favorable, E.ON prévoit un rythme de croissance moyen de sa base d'actifs régulés de 10% par an jusqu'en 2028. En parallèle, nous avons soldé notre position sur Cap Gemini, dont la visibilité nous semble altérée par l'attente des clients dans leurs projets d'investissement. Enfin, nous avons diversifié notre exposition à la thématique de l'électrification, en renforçant la position sur Legrand, initiée en mars 2025, et en allégeant Schneider Electric.

Les performances du fonds nourricier, AE Actions Responsables (Part A)

AGRICA Epargne Actions Responsables réalise une performance de + 5,65 % entre le 29 avril et le 27 mai contre +6,58 % pour son indice de référence.

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

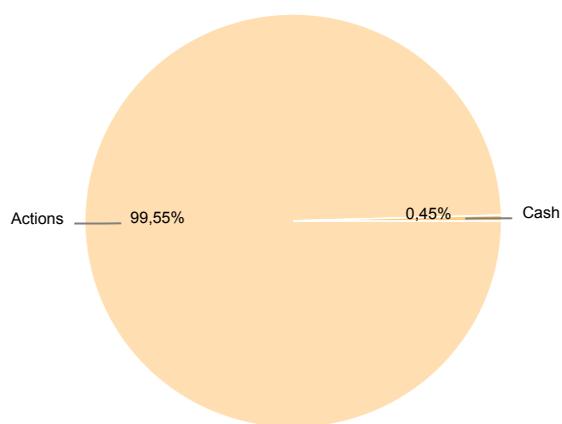
Nombre de lignes

2

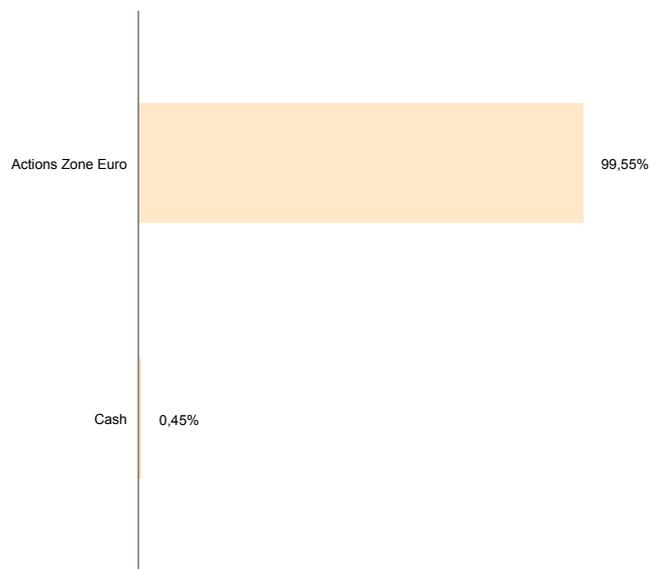
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AGRICA EP EURO RESPONSABL-BE	Actions Zone Euro	99,55
SOLDE ESPECE EUR	Cash	0,45

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clés (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 27/05/2025.